5 BONNES RAISONS de voter FSU aux élections professionnelles

CPE

1 Collectivement, nous sommes plus fort.es

Le SNES-FSU est le premier syndicat des collèges et des lycées. Il défend les droits et les intérêts des enseignant.es, CPE, PSYen, Aesh et des AED, dont les métiers doivent être revalorisés pour répondre à l'ambition du service public d'Education Nationale. C'est cette force collective qui a notamment permis **l'annulation des suppressions d'emploi de CPE prévues dans notre académie à la rentrée 2026.**

2 Le SNES-FSU se bat pour nos salaires

Un.e CPE titulaire est désormais recruté·e à 1,02 SMIC, c'est inacceptable !
Il est urgent d'obtenir des mesures salariales fortes pour toutes et tous :

- Augmenter de 20 % le point d'indice et l'indexer sur l'inflation.
- Porter le début de carrière des enseignant.es, CPE et PSY-EN à 2 SMIC.
- Revaloriser les grilles sur l'ensemble de la carrière, accélérer les carrières et lever les obstacles aux promotions, garantir l'accès à la classe exceptionnelle et améliorer les pensions.
- Porter le salaire minimum des non-titulaires à 1850€ nets minimum et revaloriser les grilles de rémunération nationales.

3 Le SNES-FSU à l'offensive pour la défense du métier de CPE !

Face aux offensives réactionnaires ou managériales qui voudraient orienter le métier uniquement sous l'angle du maintien de l'ordre ou du management, **le SNES-FSU défend avec force et clarté les missions des CPE, telles que définies dans la circulaire de missions de 2015.**
Le "suivi éducatif et pédagogique" doit demeurer le cœur du métier, dont la finalité reste la réussite et l'émancipation de tous les élèves. Cela implique notamment **un corps d'inspection spécifique, avec des personnels issus du corps des CPE.**

4 Le SNES FSU se bat pour nos conditions de travail

Le manque de personnel et les réformes délétères (collège, lycée Blanquer, voie pro) compromettent l'ambition de la circulaire de 2015. Nous revendiquons :

- un plan pluriannuel de créations de postes pour garantir des équipes pluriprofessionnelles complètes
- le respect du temps de travail et la réduction de la charge de travail
- le renforcement de la médecine de prévention, de la prévention des risques professionnels, des F3SCT

5 OUVRONS LE CHANTIER D'UNE AGRÉGATION D'ÉDUCATION

Pour une reconnaissance de l'expertise éducative et la consolidation de l'identité professionnelle des CPE, gagnons l'agrégation d'Éducation, la seule à même de répondre aux enjeux de rémunération, de perspectives de carrière, de temps de travail et d'ambition pour le métier, les élèves et le service public d'Education !

